

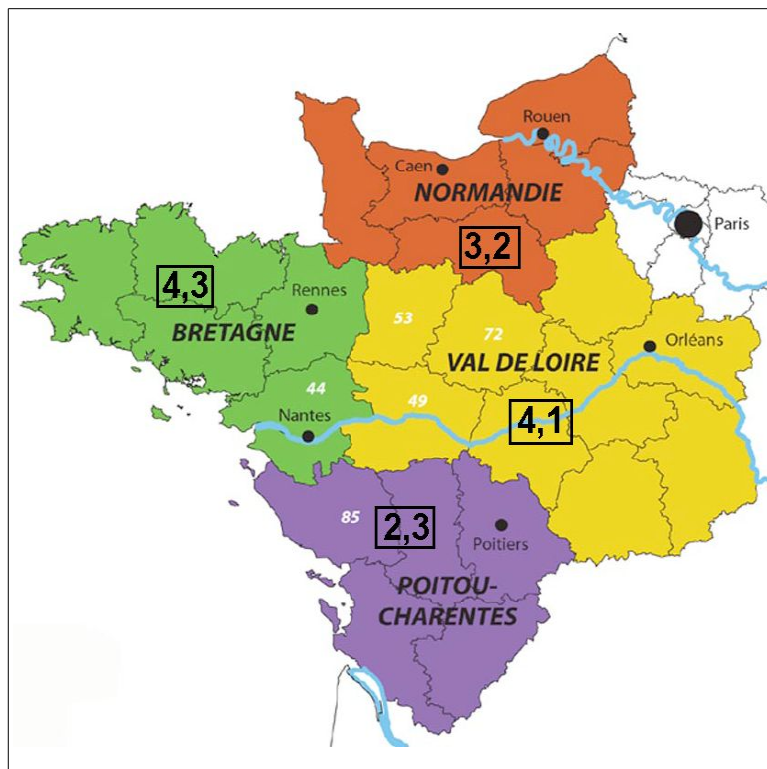
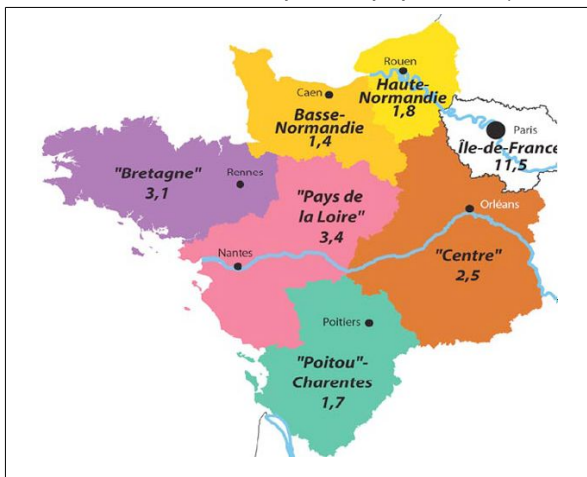
Pour une Bretagne belle, prospère, solidaire, ouverte sur le monde

Chargé de la Réforme des Institutions, le comité Balladur apparaît comme un espoir pour les régions de l'Ouest de la France.

Depuis plusieurs années, un projet est présenté par les universitaires et reçoit l'appui des populations (des sondages plusieurs fois réalisés en Bretagne et en Normandie donnent entre 66 % et 71 % d'avis favorables à la réunification de leur région).

S'il unit de manière collective et unanime l'ensemble des forces régionales pour demander que la Loire-Atlantique retrouve sa place en Bretagne, cet appel breton - formulé avec une certaine solennité - peut être aussi l'occasion de résoudre d'autres dysfonctionnements nés d'une Normandie divisée, de la présence d'une région Pays-de-la-Loire très artificielle, peu reconnue par les populations et correspondant peu aux mobilités ou à la réalité des échanges économiques (les habitants du Mans sont plus tournés vers Paris que vers Nantes).

Pour s'en tenir au cas breton, de multiples avantages découlent d'un processus demandé pacifiquement par les populations depuis la séparation par décret de 1941 et correspondent, en outre, aux objectifs profonds de la réforme (avantages administratifs, économiques, réduction des coûts, calage du fonctionnement administratif sur les réalités vécues par les populations).



Au lieu de 6 régions incohérentes et faibles..... 4 régions fortes et bien identifiées

Un souhait démocratique, des avantages administratifs

Suite à sept sondages, on trouve en moyenne 69 % des habitants de la Loire-Atlantique souhaitant appartenir à la Bretagne et 66 % dans les autres départements bretons.

Amorcée par le décret du 30 juin 1941 du régime de Vichy, la partition de la Bretagne n'a jamais été acceptée par les populations et de multiples vœux ou résolutions ont été réalisés par les collectivités (souvent à l'unanimité) pour que l'on résolve enfin ce problème.

4200 élus bretons ont également signé une chartre proposée par "Bretagne réunie" pour soutenir le processus de réunification demandé aussi par les deux collectivités territoriales concernées (Conseil général 22 juin 2001, Conseil régional 2004, 2008).

L'évolution ne sera pas une révolution car différentes structures ou institutions fonctionnent déjà à l'échelle de la Bretagne. De façon très symbolique puisqu'elle évoque la justice, la Cour d'appel de Rennes intervient sur l'ensemble de la Bretagne tout comme d'autres établissements publics ("Livre et lecture en Bretagne"), de multiples associations culturelles (Institut Culturel de Bretagne, Conseil culturel de Bretagne, l'Office de la langue bretonne...) et aussi économiques (Produit en Bretagne)

Des avantages économiques

La Bretagne a déjà prouvé que son meilleur atout économique était dans sa population, dans sa capacité à l'entraide (voir le phénomène coopératif breton – agricole, mutualiste, distribution, associatif...), dans sa volonté de s'assurer un avenir, dans son exigence à garder son identité tout en regardant le futur et en étant ouverte au monde.

La réunification de la Bretagne traduit une volonté de participer plus efficacement à la prospérité économique de la France à une époque où identité et volonté de destin commun sont des atouts déterminants pour se développer dans un contexte de mondialisation.

Modernisée et porteuse aujourd'hui, l'identité bretonne apporte à la Loire-Atlantique une image de marque positive et cohérente, par exemple en ce qui concerne le secteur maritime, le tourisme ou le patrimoine. Les secteurs d'activités montrent les aspects néfastes de la partition et la nécessité pour les 5 départements bretons à fonctionner ensemble.

Développement et efficacité

En effet, de multiples dysfonctionnements et incohérences naissent de la partition. L'agence européenne de sécurité maritime qui devait revenir à la Bretagne est partie à Lisbonne

faute d'un appui résolu et commun de la Bretagne administrée et de la Loire-Atlantique.

La faiblesse des liaisons ferroviaires et le projet aéroportuaire de Notre-Dame-des-Landes, réalisés sans partenariat entre Rennes et Nantes, illustrent la gabegie financière de projets conçus sans coordination.

Le pôle de compétitivité "mer" de la Bretagne administrée, qualifié de "mondial", serait bien plus lisible en appuyant son essor sur le port de Nantes-Saint-Nazaire (placé actuellement dans une région peu concernée par les enjeux maritimes).

La Loire-Atlantique a des activités à la fois communes et complémentaires avec celles des autres départements bretons (images et réseaux, agro-alimentaires, biotechnologies, automobiles...). L'union est aujourd'hui urgente pour renforcer la puissance de l'ensemble car certaines activités sont fragiles.

L'atout national et régional

L'essor renforcé de la Bretagne et des régions voisines sera l'occasion de rééquilibrer la France sur sa façade atlantique.

En effet, cette façade est pour lors inorganisée avec des régions trop faibles, incapables de dynamiser une péninsule qui est la projection naturelle de la France et de l'Europe sur le monde.

Au lieu de travailler ensemble, les deux villes de Rennes (administrative, terrienne, européenne) et Nantes (internationale, maritime, commerçante, industrielle) se sont ignorées ce qui a créé des dysfonctionnements. De même, s'il a apporté des atouts (voies express par exemple), le fonctionnement très terrien de la Bretagne administrée a renforcé la marginalisation de la Basse Bretagne.

L'affirmation de la Bretagne et de son rôle maritime permettra de renforcer les partenariats entre Rennes et Nantes pour plus de bénéfices. La fausse querelle de la capitale oublie cet intérêt à fonctionner ensemble, le bénéfice de lisibilité que l'on peut gagner en associant deux villes aux profils très complémentaires. Plus largement, comme ces deux villes n'ont aucun avenir si elles sont à la tête d'une péninsule faible, la création d'une région forte sera l'occasion d'affirmer un projet de développement régional solidaire et durable, renforçant les complémentarités entre les villes bretonnes.

Le bénéfice européen et international

De Malmö, de Bruxelles ou de Tokyo, Rennes ou Nantes ne représentent pas grand-chose. Il en serait différemment d'une Bretagne organisée pesant 4,3 millions d'habitants et relayant les intérêts de ses métropoles.

En terme de PIB la Bretagne réunifiée se place au rang 28 sur les 160 grandes régions d'Europe.

Elle devient la première région au centre de l'arc atlantique, avec un rôle majeur potentiel pour Nantes. En terme d'influence ou de puissance économique, elle se trouve virtuelle-ment à égalité avec l'Irlande, très proche du Portugal et d'Israël, comparable aux grandes régions européennes (Bavière, Catalogne, Emilie-Romagne...).

Rappelons aussi que la reconfiguration proposée limite des doublons et des incohérences (une Haute Normandie à deux départements !), ce qui diminue des coûts de fonctionnement et permet d'obtenir quatre régions fortes de dimension comparable et à l'identité reconnue : la Bretagne avec ses cinq départements (4,3 millions d'habitants), les 2 Normandie réunies (3,2), la Vendée (bas-Poitou) rejoignant le Poitou-Charentes (2,3), la création d'une belle région "Val de Loire" (4,1), bénéficiant d'une image connue (classée au patrimoine mondial par l'UNESCO).

La cohérence citoyenne et sociétale

La cohérence des structures administratives avec le tissu humain (culturel, historique) favorise les solidarités, la participation, la créativité. La réunification de la Bretagne sera l'occasion de gagner en cohérence, de renouer avec l'histoire et les cultures (bretonne, française, européenne et mondiale) à une époque où le développement durable des territoires est de plus en plus lié à la valorisation de leur identité. Ce dernier point est essentiel au-delà des seuls enjeux de la "taille".

Or, la place historique de la Loire-Atlantique en Bretagne (château des ducs de Bretagne par exemple) est une évidence que personne ne peut contester et la Bretagne constitue un des territoires les plus stables d'Europe depuis le haut moyen âge. Même dans la région dite des "Pays de la Loire", plus personne ne conteste l'existence d'une réalité culturelle et historique bretonne en Loire-Atlantique et l'importance d'un sentiment d'appartenance breton qui est rappelé par les multiples sondages et par différents événements toujours effectués de façon pacifique.

C'est dans cet état d'esprit et vu les avantages - ici résumés - du processus que nous, signataires de cet appel, demandons au gouvernement et au Comité Balladur de résoudre cette incohérence préjudiciable à tous pour créer une nouvelle modernité unissant les cinq départements bretons sans dilution de l'identité bretonne dans un ensemble plus vaste.

La situation économique très fragile de la France impose désormais d'avoir des régions claires pour en renforcer la prospérité d'ensemble.

En écho aux propos du Président et aux travaux du Comité Balladur, le présent document est d'importance. Il constitue un appel collectif à l'Etat français pour avancer ensemble sur la voie de la modernisation.

Il signifie à ce titre une démarche exemplaire par les forces qu'il rassemble en Bretagne : collectivités, partis politiques et élus, entreprises, chambres consulaires, monde universitaire, syndicats, monde culturel...

Dans une situation difficile, la Bretagne veut réussir son futur.

A l'Etat désormais de se positionner au plan institutionnel pour assurer la cohérence de son développement.

Rédacteurs et premiers signataires de l'appel :

Bretagne Réunie en liaison avec **Bretagne Prospective**, l'**Institut de Locarn**, les **Jeunes Chambres Economiques de Bretagne**,

Produit en Bretagne (230 entreprises regroupant plus de 100 000 emplois),

le **Conseil Culturel de Bretagne** (50 fédérations et associations culturelles bretonnes regroupant plus de 45 000 membres)

l'**Institut Culturel de Bretagne**, la **Coordination des Juristes de Bretagne**....

Contacts : Bretagne Réunie (J.Y. Bourriau) 02 51 78 83 12 (jean-yves.bourriau@wanadoo.fr)

Conseil Culturel de Bretagne (P. Malrieu) 02 98 27 70 63 ou 06 31 80 67 84 (patrick.malrieu@wanadoo.fr)

Bretagne Prospective : contact@bretagne-prospective.org